

CÔTÉ PLAGE

Royan / Pontaillac / Saint Palais

J.F. Ladeveze
IMMOBILIER

CÔTÉ PLAGE IMMOBILIER — ROYAN / PONTAILLAC / ST-PALAIS/MER

BARÈME DES HONORAIRES MAXIMUMS 2026 — APPLICABLE AU 1^{er} JANVIER 2027

VENTES : MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, IMMEUBLES ET MURS COMMERCIAUX

Prix de vente net vendeur	Honoraires maximums TTC
Jusqu'à 150 000 € inclus	8 %, avec un minimum de 5 000 €
Supérieur à 150 000 € et jusqu'à 250 000 € inclus	7 %
Supérieur à 251 000 € et jusqu'à 500 000 € inclus	6 %
Supérieur à 501 000 € et jusqu'à 1 000 000 € inclus	5 %
Supérieur à 1 001 000 €	4,50 %

MODE DE CALCUL : barème non cumulatif. Un seul taux s'applique à l'intégralité du prix de vente net vendeur, selon la tranche correspondante. Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur, hors honoraires d'agence.

TVA : les taux indiqués sont toutes taxes comprises (TTC), sur la base d'une TVA au taux de 20 %.

CHARGE DES HONORAIRES : les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

PRESTATIONS COMPRISES : visites, négociation et constitution du dossier de vente.



173 ter, avenue de Pontaillac — 17200 ROYAN

Tél. : 05 46 06 06 30

E-mail : coteplageroyan@orange.fr

Site internet : www.coteplage-immobilier.com

SIREN : 490 388 774

Carte professionnelle : 1701 2018 000 023 542 délivrée par la CCI - CHARENTE-MARITIME

